

ATHLÉTISME Affaire Jacques Borlée

# Création d'un pôle d'expertise

**Madrane a proposé la création d'un pôle d'expertise pour le sport de haut niveau au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.**

**C**réer un pôle d'expertise, c'est ce que le ministre des Sports de la Fédération Wallonie-Bruxelles a proposé hier après sa rencontre avec une délégation d'athlètes, dont les frères Kevin, Jonathan et Dylan Borlée.

Ces derniers ont présenté au ministre des Sports *Athle-Pro*, la structure qu'ils ont mise en place afin de faire entendre leur voix suite aux polémiques qui ont frappé l'athlétisme belge ces dernières semaines. Les athlètes veulent éviter que se reproduise la situation vécue juste

avant l'Euro indoor de Glasgow, lorsque, à quelques jours du départ pour l'Écosse, la Ligue belge (LRBA) avait voulu leur faire signer une convention sur les équipements officiels et les droits à l'image. Ce qu'ils avaient refusé.

Les athlètes ont fait part au ministre de leurs expériences sportives et de leurs propositions pour que leur voix puisse être mieux prise en compte dans la gestion de l'athlétisme de haut niveau.

« *C'était une réunion très constructive, très positive* », a commenté Rachid Madrane. Ce dernier propose de mettre en place « *un pôle d'expertise globale du sport de haut niveau en général, en appui aux fédérations* », au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles. « *Ce pôle comprendrait trois commissions : une première avec des athlètes de haut niveau, nous en avons une septantaine sous con-*

*trat ; une deuxième commission regrouperait les entraîneurs des sportifs de haut niveau. La troisième comprendrait des agents de sportifs. Ces commissions pourraient évoquer différentes thématiques importantes, par exemple des aspects juridiques, les droits à l'image, le sponsoring ou encore les primes* », a détaillé Rachid Madrane.

Ces commissions seront également ouvertes aux responsables de fédération et de l'administration, aux membres du COIB et du sport paralympique. ■